

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 4587 - JEUDI 7 SEPTEMBRE 2023

SOMMET AFRICAIN SUR LE CLIMAT

Denis Sassou N'Guesso appelle à une nouvelle architecture de financement du climat

Le chef de l'Etat congolais a appelé, le 5 septembre, à Nairobi au Kenya en marge du sommet africain sur le climat, à la mise en place d'une nouvelle architecture de financement du climat. « La question du financement de l'action pour le climat est cruciale à plus d'un titre. Elle l'est pour la pérennité de notre effort collectif en faveur du climat, pour la préservation de la biodiversité et j'ajouterais même pour la garantie de la paix civile et l'épanouissement de nos populations », a-t-il déclaré.

Page 16



Le président Denis Sassou N'Guesso au sommet africain sur le climat à Nairobi, au Kenya

HYDROCARBURES

Chevron Congo veut investir dans la transition énergétique



Le ministre s'entretenant avec le responsable de Chevron DR

La compagnie pétrolière Chevron Congo entend investir dans la transition énergétique à travers la production du gaz. En mission en République du Congo, le directeur général régional de Chevron, Billy Lacobie, a échangé le 5 septembre à Brazzaville avec

le ministre des Hydrocarbures, Bruno Jean Richard Itoua, sur les enjeux de la dynamisation de l'amont pétrolier et les investissements de la compagnie américaine au Congo.

Page 5

INNOVATION TECHNOLOGIQUE

Des tricycles électriques « made in Congo »



Le prototype d'un véhicule déjà mis en place par le Groupe Hoz

L'Agence nationale de valorisation des résultats de la recherche et de l'innovation (Anvri) et le Groupe Hoz se sont engagés à travers une convention opérationnelle à développer le prototype d'un tricycle électrique « made in Congo » en faveur des personnes vivant avec handicap. Le Groupe Hoz est spécialisé dans la construction de systèmes mécaniques innovants. Les termes de la convention prévoient un appui financier d'Anvri de 3.700.000 FCFA au profit du constructeur.

Page 3

AGRICULTURE

La première ZAP consacrée au manioc lancée à Inoni Falaise

Éditorial

Occasion unique

Page 2

Le ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, Paul Valentin Ngobo, a procédé le 5 septembre à Inoni-Falaise, dans le district de Ngabé, département du Pool, au lancement des travaux de la première Zone agricole protégée (ZAP), consacrée à la culture du manioc.

Page 3



Paul Valentin Ngobo remettant du matériel aratoire aux groupements

ÉDITORIAL

Occasion unique

Les 44^{es} championnats d'Afrique des clubs champions de handball s'invitent à Brazzaville après l'organisation avec succès des 11es Jeux africains en 2015 et de la Coupe d'Afrique des nations en 2018. La tenue de cette compétition très attendue au Congo, terre de handball, témoigne indiscutablement de l'engagement du pays en faveur de l'épanouissement de la jeunesse sportive africaine.

Les organisateurs se sont d'ailleurs engagés à mobiliser davantage de moyens pour réserver un accueil digne à ses hôtes et faire de Brazzaville la capitale du handball africain du 28 septembre au 7 octobre. A les en croire, la fête sera belle et le spectacle au rendez-vous en tenant compte des forces en présence.

On le sait, les Angolaises demeurent insatiables chez les dames autant que les Egyptiens chez les messieurs. La balle est désormais dans le camp des athlètes congolais qui devront toutefois se montrer à la hauteur. Car l'avantage d'évoluer sur leurs propres installations, pourtant loin d'être un privilège, pourrait s'avérer un calvaire si tout ne se passe pas au mieux.

Le tirage au sort effectué a planté le décor : la DGSP et Grain de sel chez les dames puis Petro sport et BMC en version masculine. A défaut de soulever les prestigieux trophées, les quatre clubs congolais savent très bien que jouer la finale serait synonyme d'exploit.

Il faut donc préparer ce rendez-vous dans les moindres détails pour éviter un déluge de critiques. Cette édition des clubs champions sera sans nul doute une occasion unique de frapper un grand coup. Le handball étant souvent aléatoire, le secret de la réussite c'est le travail. On y croit !

Les Dépêches de Brazzaville

FONDS ROUTIER

Près de 10 milliards FCFA pour renforcer l'entretien des routes

Le comité de direction du Fonds routier a tenu, le 5 septembre à Brazzaville, sa 20^e session ordinaire, au cours de laquelle il a adopté l'ensemble des points soumis à son approbation, parmi lesquels le budget exercice 2023 arrêté à la somme de 9,792 milliards FCFA.



Les membres du comité de direction du Fonds routier lors de la session ordinaire/Adiac

Neuf points, tous approuvés, étaient inscrits à l'ordre de la session dirigée par Yves Ickonga, président du Comité de direction du Fonds routier. En premier lieu, les participants ont adopté le budget du Fonds routier, exercice 2023, qui s'élève en recettes et en dépenses à la somme de 9 milliards 792 millions FCFA.

Bien qu'insignifiant pour couvrir tous les besoins, ce budget servira prioritairement tout de même à réhabiliter quelques routes en état de dégradation avancée à travers le pays.

« Le budget 2023 adopté inclut l'achèvement des projets lancés en 2022 ; l'entretien de quelques routes ; la réhabilitation de celles en terre ainsi que la construction des dalots à travers le pays. Il est insignifiant, car d'après le ministère de l'Aménagement du territoire, des Infrastructures et de l'Entretien routier, il faut 200 milliards FCFA pour entretenir au moins 28 km de route », a précisé Elenga

Obat-Ndzienguet, directeur général du Fonds routier. A propos du traitement des nids de poule déclarés sur la route nationale numéro 1, au niveau de la Léfini et de Gamboma, dans le département des Plateaux, le directeur général a fait savoir que la charge revient à la direction générale de l'entretien routier. Outre le budget 2023, le comité de direction a aussi approuvé le programme d'actions 2023 ; les comptes 2022 ; le procès-verbal de la session ordinaire du 11 novembre 2022 ; le rapport d'activités exercice 2022 avant de présenter le rapport d'activités à mi-parcours du 1er janvier au 31 juillet 2023.

Rappelons que le Fonds routier est un organe étatique dont la mission est d'assurer le financement des programmes de protection du patrimoine routier national, la sécurité routière, l'entretien du réseau routier ainsi que des opérations de réhabilitation et d'aménagement des routes.

Firmin Oyé

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),

Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

* Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com



Signature de la convention Adiac

INNOVATION TECHNOLOGIQUE

Des tricycles électriques
«made in Congo»

L'Agence nationale de valorisation des résultats de la recherche et de l'innovation (Anvri) et le Groupe Hoz sont désormais liés par une convention opérationnelle pour développer le prototype d'un véhicule tricycle électrique en faveur des personnes vivant avec handicap.

Le prototype du véhicule électrique attendu sera développé par le Groupe Hoz dont Huster Akiéra Obambe est le coordinateur. Lequel groupe est spécialisé dans la construction des systèmes mécaniques et innovants. Les termes de la convention prévoient que l'Anvri, dirigé par Patrick Obeli-Okeli, accordera un appui financier à hauteur de 3.700.000FCFA pour développer ce prototype tout en assurant, par ailleurs, un suivi régulier des activités programmées dans le cadre de la convention.

Pour sa part, en dehors de la fabrication du prototype du véhicule tricycle électrique, le Groupe Hoz mettra à la disposition de l'Anvri toutes les informations pouvant contribuer à la bonne organisation de la fabrication ; faire une demande de

brevet à l'organisation africaine de propriété intellectuelle ; une autre demande de certification et de conformité auprès de l'Agence congolaise de la normalisation et de la qualité...

Genèse du projet

Selon Huster Akiéra Obambe, l'idée de mettre en place le prototype d'un véhicule adapté aux personnes vivant avec handicap

handicap qui nous font part de leurs problèmes. Certaines sont des commerçantes qui veulent embarquer plus de marchandises dans leurs roulants. D'autres ont des obligations qui leur exigent de faire de longues distances en dehors de Brazzaville de jour comme de nuit. Ce projet vise donc à répondre à leurs différentes préoccupations », a expliqué

d'un véhicule électrique qui sera développé.

Anvri

Le directeur général de l'Agence nationale de valorisation des résultats de la recherche et de l'innovation, Patrick Obeli-Okeli, a salué le projet innovant du Groupe Hoz qui va apporter une solution à un problème auquel les handicapés physiques

à ce projet porteur pour le Congo », a-t-il déclaré.

La porte de l'Anvri, selon lui, est grandement ouverte à tous les innovateurs. « Nous sommes disposés à accompagner d'abord les innovateurs dans tout ce qui concerne le prototypage, c'est-à-dire la conception des prototypes, ensuite à aider ceux qui ont déjà des prototypes à élaborer les business plans avant que l'Agence congolaise de la normalisation et de la qualité ne fasse son travail pour que le produit soit mis sur le marché », a expliqué Patrick Obeli-Okeli. Après la signature, chacune des parties va donc s'atteler à jouer sa partition pour la mise en place du prototype du véhicule électrique attendu, en faveur des personnes vivant avec handicap physique.

Rominique Makaya

« Après analyse, nous avons donné un avis favorable à ce projet porteur pour le Congo »

est venue de l'observation des difficultés auxquelles ces dernières sont confrontées pour leur mobilité. « Nous échangeons avec les personnes vivant avec

le coordonnateur du Groupe Hoz qui avait déjà commencé à mettre en place le prototype d'un véhicule à essence. Et, avec cette convention c'est le prototype

sont confrontés. Ce qui, d'ailleurs, a abouti à la signature de la convention pour un appui financier. « Après analyse, nous avons donné un avis favorable

AGRICULTURE

La première ZAP consacrée au manioc lancée à Inoni Falaise

Le ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, Paul Valentin Ngobo, a procédé le 5 septembre à Inoni-Falaise, dans le district de Ngabé, département du Pool, au lancement des travaux de la première Zone agricole protégée (ZAP), consacrée à la culture du manioc.

Située à quelques encablures de la route nationale n°2, la deuxième ZAP du district de Ngabé compte 30 maisons permettant aux producteurs d'être à l'abri des intempéries et de stocker leurs produits. Sa mise en œuvre est rendue possible grâce à l'appui de l'État congolais en termes de tracteurs et du matériel aratoire tels que les pelles, houes, machettes, brouettes. S'étendant sur une superficie de plus de 400 hectares, elle est constituée de 53 groupements de plus de 500 producteurs. Président de la coopérative Nouvelle vision, Lucien Mokouélé a remercié le gouvernement pour ce geste salutaire. « Je suis très content de la façon dont le ministre est en train d'aider les paysans, en tout cas c'est une bonne idée parce que certaines personnes n'ont pas de moyens pour pratiquer l'agriculture. J'ai l'habitude de cultiver le manioc, cela me fait aujourd'hui environ 35 ans que je pratique l'agriculture », s'est-il réjoui.

Visant l'augmentation de la production du manioc, aliment de base des Congolais, le lancement



Paul Valentin Ngobo remettant du matériel aratoire aux groupements DR

de la ZAP dédiée à la culture du manioc est la matérialisation de la volonté du président de la République du Congo exprimée dans son message à la nation du 28 novembre 2022. « En dehors des 407 hectares, nous avons réservé dix hectares pour la réception, en octobre, d'une nouvelle variété en provenance de la Côte d'Ivoire. Une fois plantée, cette variété sera distribuée à travers

le pays. La particularité de ce site, il s'agit pour nous de contribuer à l'approvisionnement de l'usine de Kombé qui a une capacité de transformation de dix mille tonnes l'année. Mais, au regard des capacités de production actuelle, nous ne pourrions pas l'utiliser. Donc, il nous faut des sites comme celui-ci pour faire fonctionner convenablement cette usine », a déclaré

le ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche.

Se trouvant dans la partie sud du pays, une usine des Chinois d'une capacité de dix-huit mille tonnes de manioc est également à la recherche de la matière première. D'où la nécessité de créer de différents sites d'approvisionnement à travers le pays. Paul Valentin Ngobo a, par ailleurs, annoncé de bonnes perspectives pour cette année. « La

grande saison des pluies chez nous arrive souvent avec de bonnes nouvelles. Nous avons bon espoir qu'au niveau de la culture du maïs les rendements seront nettement meilleurs que l'année dernière parce que non seulement ce sont les semences de qualité, mais surtout nous allons renforcer un peu plus en engrais », a souligné le ministre. S'agissant des nouvelles ZAP, il a annoncé le lancement sous peu des sites agricoles de Gamboma et Ongogni, dans les Plateaux, et celui d'Okoyo, dans la Cuvette Ouest. Quant à la partie sud du pays, le gouvernement prévoit le lancement de plusieurs ZAP dont celle de Nyanga, dans le Niari, vers la frontière du Gabon. « Je crois que la production va augmenter parce que c'est la bonne période. On ouvre au bon moment et nous avons un peu d'engrais au niveau du maïs. Nous sommes sur une terre fertile pour le manioc », a conclu le ministre, précisant que la prochaine ZAP consacrée à la culture du manioc est prévue dans le département du Niari.

Parfait Wilfried Douniama

Mondialisation centrée sur l'humain : mener le G20 jusqu'au dernier kilomètre, sans laisser personne de côté

« Vasudhaiva Kutumbakam » : ces deux mots traduisent une philosophie profonde. Cela signifie « le monde est une seule famille ». Il s'agit d'une vision globale qui nous encourage à progresser en tant qu'une seule famille, transcendant les frontières, les langues et les idéologies. Durant la présidence indienne du G20, cela s'est traduit par un appel à un progrès centré sur l'humain. En tant qu'Une seule Terre, nous nous réunissons pour nourrir notre planète. En tant que famille unique, nous nous soutenons mutuellement dans notre quête de croissance. Et nous avançons ensemble vers un avenir commun – One Future – qui est une vérité indéniable en ces temps interconnectés.

L'ordre mondial post-pandémique est très différent du monde d'avant. Il y a trois changements importants, entre autres: Premièrement, on se rend de plus en plus compte qu'il est nécessaire de passer d'une vision du monde centrée sur le PIB à une vision centrée sur l'humain. Deuxièmement, le monde reconnaît l'importance de la résilience et de la fiabilité dans le contexte mondial des chaînes d'approvisionnement. Troisièmement, il existe un appel collectif en faveur du renforcement du multilatéralisme à travers la réforme des institutions mondiales.

Notre présidence du G20 a joué le rôle de catalyseur dans ces changements. En décembre 2022, lorsque nous avons succédé à l'Indonésie à la présidence, j'avais écrit qu'un changement de mentalité doit être catalysé par le G20. Cela était particulièrement nécessaire dans le contexte d'intégration des aspirations marginalisées des pays en développement, du Sud et de l'Afrique.

Le sommet «The Voice of Global South» (La voix du Sud) en janvier 2023, auquel ont participé 125 pays, a été l'une des initiatives les plus importantes de notre présidence. Il s'agissait d'un exercice important pour recueillir les contributions et les idées des pays du Sud. En outre, notre présidence a non seulement connu la plus grande participation jamais enregistrée de pays africains, mais a également poussé à l'inclusion de l'Union africaine en tant que membre permanent du G20.

Un monde interconnecté signifie que nos défis dans tous les domaines sont interdépendants. Nous sommes à mi-parcours de l'Agenda 2030 et nombreux sont ceux qui constatent avec une grande inquiétude que les progrès vers les ODD sont en retard. Le Plan d'action du G20 2023 visant à accélérer les progrès vers les ODD sera le fer de lance de l'orientation future du G20 vers la mise en œuvre des ODD.

En Inde, vivre en harmonie avec la nature est une norme depuis l'Antiquité et nous contribuons également à l'action climatique aux temps modernes. De nombreux pays du Sud se trouvent à différents stades de développement et l'action climatique doit être une démarche complémentaire. Les ambitions en matière d'action climatique doivent s'accompagner d'actions en matière de



financement climatique et de transfert de technologie. Nous pensons qu'il est nécessaire de passer d'une attitude purement restrictive sur ce qui ne devrait pas être fait à une attitude plus constructive axée sur ce qui peut être fait pour lutter contre le changement climatique.

Les Principes de haut niveau de Chennai pour une économie bleue durable et résiliente se concentrent sur le maintien de la santé de nos océans. Un écosystème mondial pour l'hydrogène propre et vert émergera de notre présidence, ainsi qu'un centre d'innovation en hydrogène vert.

En 2015, nous avons lancé l'Alliance solaire internationale. Désormais, grâce à la Global Biofuels Alliance, nous aiderons le monde à permettre des transitions énergétiques en phase avec les avantages d'une économie circulaire. Démocratiser l'action climatique est le meilleur moyen de donner une impulsion au mouvement. Tout comme les individus prennent des décisions quotidiennes en fonction de leur santé à long terme, ils peuvent prendre des décisions en matière de style de vie en fonction de l'impact sur la santé à long terme de la planète. Tout comme le yoga est devenu un mouvement de masse mondial pour le bien-être, nous avons également donné un coup de pouce au monde avec des modes de vie pour un environnement durable (LIFE).

En raison de l'impact du changement climatique, assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle sera crucial. Le mil, ou Shree Anna, peuvent y contribuer tout en favorisant une agriculture intelligente face au climat. Dans le cadre de l'Année internationale du mil, nous avons amené le mil sur le devant de la scène mondiale. Les Principes de haut niveau du Deccan sur la sécurité alimentaire et la nutrition sont également utiles dans cette direction.

La technologie est transformatrice, mais elle doit également être inclusive. Dans le passé, les bénéfices des progrès technologiques n'ont pas profité de la même manière à toutes les couches de la société. Au cours des dernières années, l'Inde a montré comment la technologie pouvait être mise à profit pour réduire les inégalités plutôt que de les accroître. Par exemple, les milliards de personnes dans le monde qui ne disposent pas de services bancaires ou qui manquent d'identités numériques, peuvent être financièrement incluses via l'infrastructure

publique numérique (DPI). Les solutions que nous avons construites à l'aide de notre DPI sont désormais reconnues à l'échelle mondiale. Maintenant, à travers le G20, nous aiderons les pays en développement à adapter, construire et faire évoluer l'IPD pour libérer le pouvoir de la croissance inclusive.

Le fait que l'Inde soit la grande économie à la croissance la plus rapide n'est pas un hasard. Notre solution simple et évolutive et les solutions durables ont permis aux personnes vulnérables et marginalisées de mener notre histoire de développement. De l'espace au sport, de l'économie à l'entrepreneuriat, les femmes indiennes ont pris les devants dans divers secteurs. Elles ont déplacé le discours du développement des femmes vers un développement mené par les femmes. Notre présidence du G20 s'efforce de réduire la fracture numérique entre les sexes, de réduire les écarts de participation au marché du travail et de permettre aux femmes de jouer un rôle plus important dans le leadership et la prise de décision. Pour l'Inde, la présidence du G20 ne constitue pas simplement une entreprise diplomatique de haut niveau. En tant que Mère de la démocratie et modèle de diversité, nous avons ouvert les portes de cette expérience au monde.

Aujourd'hui, accomplir des choses à grande échelle est une qualité associée à l'Inde. La présidence du G20 ne fait pas exception. C'est devenu un mouvement mené par le peuple. Plus de 200 réunions auront été organisées dans 60 villes indiennes à travers tout le pays, accueillant près de 100 000 délégués de 125 pays d'ici la fin de notre mandat. Aucune présidence n'a jamais englobé une étendue géographique aussi vaste et diversifiée.

C'est une chose d'entendre parler de la démographie, de la démocratie, de la diversité et du développement de l'Inde par quelqu'un d'autre. C'est totalement différent d'en faire l'expérience soi-même. Je suis sûr que nos délégués du G20 en témoigneraient. Notre présidence du G20 s'efforce de combler les fossés, de démanteler les barrières et de semer les graines d'une collaboration qui nourrit un monde où l'unité prévaut sur la discorde, où le destin commun éclipe l'isolement. En tant que président du G20, nous nous étions engagés à élargir la table mondiale, en veillant à ce que chaque voix soit entendue et que chaque pays y contribue. Je suis convaincu que nous avons assorti notre engagement d'actions et de résultats.

N.B. :

Pour plus d'informations sur le sommet du G20 qui se tient à New Delhi, en Inde, veuillez consulter le lien suivant: <https://www.g20.org/en/> ou lire le e-book via: <https://ebook.g20.org/ebook/august/index.html>

**Le Premier ministre
de la République de l'Inde**

HYDROCARBURES

La compagnie Chevron engagée à poursuivre ses activités au Congo

En mission de travail à Brazzaville, le directeur général régional de Chevron, Billy Lacobie, s'est entretenu, le 5 septembre, avec le ministre des Hydrocarbures, Bruno Jean Richard Itoua. Les deux hommes ont évoqué le bilan des récentes activités de Chevron Congo et les futurs projets de la compagnie pétrolière.

Au cours de la séance de travail, Bruno Jean Richard Itoua et Billy Lacobie ont échangé sur les enjeux et dynamiques actuels de l'amont pétrolier, principalement les investissements de la filiale congolaise de Chevron. Depuis l'an dernier, la compagnie pétrolière a entrepris d'investir dans le domaine de la transition énergétique à travers la production du gaz, en même temps que la poursuite de son projet de nouvelles explorations des hydrocarbures.

Le pétrolier américain détient une participation de 31,3 % dans le périmètre pétrolier producteur de Lianzi, une unité 50/50 formée entre le Congo et la République d'Angola, à cheval sur le bloc 14 situé en Angola et le permis de haute mer localisé au Congo. Des sources proches de Che-

vron ont révélé des discussions entamées en mai dernier par la compagnie pétrolière en vue de la cession de la participation dans le champ Lianzi.

D'après les mêmes sources, Chevron détient aussi sur ce bloc une participation non exploitée de 31,5 % avec Total E&P Congo et la Société nationale des pétroles du Congo au sein du permis de haute mer, qui comprend les permis d'exploitation Nkossa, Nsoko et Moho-Bilondo. La valeur totale des actifs pétroliers a été évaluée à 1,5 milliard de dollars (environ 914,2 milliards FCFA), un montant que la compagnie pourra encaisser en cas de cession du champ de Lianzi.

Mais au sortir de la rencontre avec le ministre des Hydrocarbures, l'équipe dirigeante de Chevron n'a pas souhaité répondre à la



Le ministre s'entretenant avec le responsable de Chevron DR

presse, par exemple, sur l'issue des négociations ou l'identité des potentiels acquéreurs. De même, l'opinion voudrait savoir davantage sur l'avancement des projets d'investissement de

Chevron Congo sur la phase 1 bis et Moho Nord.

Basé en Californie (USA), le groupe Chevron est actif dans plus de cent quatre-vingts pays à travers le monde et intervient dans

chaque aspect de l'industrie du pétrole et du gaz. La compagnie s'est installée à Pointe-Noire depuis 1991, où elle opère essentiellement dans l'amont pétrolier.

Fiacre Kombo

TRIBUNE LIBRE

Investir dans le monde rural pour créer des communautés prospères et durables

L'agriculture joue un rôle central dans le développement rural. Des programmes visant à améliorer les techniques agricoles, à promouvoir la diversification des cultures et à soutenir les petits agriculteurs peuvent contribuer à la sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté en milieu rural.

Le développement rural a pour objectif général l'amélioration des conditions de vie des populations qui vivent en dehors de l'espace urbain. Les actions à mettre en œuvre visent à renforcer les infrastructures de base, les services sociaux, l'économie locale et la qualité de vie dans les régions rurales.

Parallèlement à cela, il faut stimuler les activités économiques locales, comme l'agro-industrie, l'artisanat et le tourisme, pour créer des emplois et des opportu-

nités au profit des populations rurales, réduisant ainsi la dépendance à l'égard des centres urbains.

Le développement des infrastructures de base est indispensable pour développer une agriculture moderne et diversifiée. Il s'agit notamment des routes, des réseaux d'eau potable, des systèmes d'assainissement, de l'électricité et des télécommunications. La construction et l'entretien de ces infrastructures améliorent l'accessibilité et la connectivité des régions rurales aux régions urbaines et au-delà. Il s'agit, entre autres, de désenclaver les bassins de production et de renforcer l'inclusion financière. Dans certains districts du pays, on note l'absence des structures bancaires et financières digne de ce nom.

L'amélioration des services de santé et d'éducation dans les

régions rurales est essentielle pour renforcer la qualité de vie et stimuler le capital humain. Cela peut impliquer la construction et la maintenance d'écoles, de centres de santé et d'autres installations sociales.

L'accès à une source d'eau potable est fondamental pour la santé et l'hygiène des communautés rurales. Les initiatives visant à fournir de l'eau potable sûre et propre contribuent à réduire les maladies liées à l'eau et à améliorer la qualité de vie.

Impliquer les communautés locales dans la planification et la mise en œuvre des projets de développement rural est crucial pour assurer leur pertinence et leur durabilité.

Le renforcement des infrastructures de marché, tels que les entrepôts et les centres de transforma-

tion, peut aider les agriculteurs ruraux à accéder aux marchés nationaux et internationaux, favorisant ainsi la croissance économique. Il n'y aura pas de produits alimentaires auprès du consommateur final et de revenus supplémentaires pour le commerçant s'il n'existe pas de marché.

Fournir des formations et des programmes de renforcement des compétences aux populations rurales peut les aider à tirer parti des opportunités de développement, à créer des entreprises locales et à améliorer leurs conditions de vie.

En somme, le développement rural dans notre pays nécessite une approche holistique qui aborde les aspects économiques, sociaux, environnementaux et culturels pour créer des communautés rurales prospères et durables.

Emmanuel Mbengué

COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE DES ÉTATS DE L'AFRIQUE CENTRALE
COMUNIDADE ECONOMICA DOS ESTADOS DA AFRICA CENTRAL

CEEAC



ECONOMIC COMMUNITY OF CENTRAL AFRICAN STATES
COMUNIDAD ECONOMICA DE LOS ESTADOS DEL AFRICA CENTRAL

ECCAS

4^e SESSION EXTRAORDINAIRE DE LA CONFERENCE DES CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT DE LA COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE DES ÉTATS DE L'AFRIQUE CENTRALE DANS LE CADRE DU CONSEIL DE PAIX ET DE SECURITE DE L'AFRIQUE CENTRALE (COPAX), CONSACREE À LA SITUATION POLITIQUE ET SECURITAIRE EN REPUBLIQUE GABONAISE

DJIBLOHO (RÉPUBLIQUE DE GUINÉE ÉQUATORIALE), LUNDI, 04 SEPTEMBRE 2023

COMMUNIQUE FINAL

1. À l'invitation de Son Excellence Monsieur Teodoro OBIANG NGUEMA MBASOGO, Président de la République de Guinée Équatoriale, Chef de l'État, et Vice-Président en exercice de la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement de la Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC), s'est tenue, le 04 septembre 2023, la 4^e Session Extraordinaire de la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement de la CEEAC dans le cadre du Conseil de Paix et de Sécurité de l'Afrique Centrale (COPAX), consacrée à la situation politique et sécuritaire en République Gabonaise.

2. Les Chefs d'État et de Gouvernement ci-après ont pris part à la session de la Conférence :

- Son Excellence Monsieur Teodoro OBIANG NGUEMA MBASOGO, Président de la République de Guinée Équatoriale Président en exercice de la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement de la CEEAC ;
- Son Excellence Monsieur Joao Manuel GONÇALVES LOURENÇO, Président de la République d'Angola ;
- Son Excellence Monsieur Faustin Archange TOUADERA, Président de la République Centrafricaine ;
- Son Excellence Monsieur Denis SASSOU-N'GUESSO, Président de la République du Congo ;
- Son Excellence Monsieur Patrice Emery TROVOADA, Premier Ministre, Chef du Gouvernement de la République Démocratique de Sao Tomé et Principe ;
- Monsieur Mahamat Saleh ANNADIF, Ministre d'État, Ministre des Affaires Étrangères, de l'Intégration Africaine et des Tchadiens de l'Étranger, Représentant Son Excellence Monsieur le Général Mahamat Idriss DEBY ITNO, Président de la République du Tchad ;
- Monsieur Michel ESONGO, en représentation de la République Gabonaise.

Le Burundi, le Cameroun, la République Démocratique du Congo et le Rwanda se sont excusés.

3. Monsieur l'Ambassadeur Gilberto da Piedade VERISSIMO, Président de la Commission de la CEEAC a également pris part aux travaux.

4. Monsieur ABDOU ABARRY, Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies et Chef du Bureau Régional des Nations Unies pour l'Afrique Centrale (UNOCA) a été invité à la Conférence.

5. La cérémonie d'ouverture a été ponctuée par l'allocation de circonstance de Monsieur ABDOU ABARRY, Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies et Chef du Bureau Régional des Nations Unies pour l'Afrique Centrale (UNOCA), et le discours d'ouverture de Son Excellence Monsieur Teodoro OBIANG NGUEMA MBASOGO, Président de la République de Guinée Équatoriale, Chef de l'État et Président en exercice de la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement de la CEEAC.

6. La Conférence a suivi la présentation du rapport sur la situation politique et sécuritaire en République Gabonaise faite par le Président de la Commission de la CEEAC et en a pris acte ;

7. La Conférence a également suivi la Déclaration du Représentant de la République Gabonaise sur la situation politique et sécuritaire en République Gabonaise et en a pris acte ;

8. La Conférence a réitéré les décisions prises lors de sa 3^e session extraordinaire en format COPAX tenue exceptionnellement par visioconférence le 31 août 2023 et consacrée à la situation politique en République Gabonaise ;

9. La Conférence appelle les forces de défense et de sécurité gabonaises à garantir l'intégrité physique de Son Excellence Monsieur Ali BONGO ONDIMBA et sa famille ainsi que à assurer la protection des droits humains et des libertés fondamentales de tous sur toute l'étendue du territoire national ;

10. La Conférence a pris note de la suspension immédiate de la République Gabonaise à toutes les activités de l'Union Africaine et de ses organes et institutions jusqu'au rétablissement de l'ordre constitutionnel, décidée par le Conseil de Paix et de Sécurité de l'Union Africaine, le 31 août 2023 ;

11. En outre, la Conférence a décidé de suspendre, avec effet immédiat, la participation de la République Gabonaise à toutes les activités de la Communauté, jusqu'au retour à l'ordre constitutionnel dans les plus brefs délais un délai maximum d'un an ;

12. Par ailleurs, la Conférence a décidé que la Présidence en exercice de la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement de la CEEAC soit assurée par la République de Guinée Équatoriale conformément à l'article 7.3 du Règlement Intérieur de la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement qui stipule qu'en cas d'empêchement du Président en exercice, la fonction est assurée par le Vice Président ;

13. La Conférence a également décidé de délocaliser provisoirement le siège de la Communauté à Malabo, Guinée Équatoriale, jusqu'au retour à l'ordre constitutionnel en République Gabonaise ;

14. À cet effet, la Conférence a instruit le Président de la Commission de la CEEAC de prendre les dispositions nécessaires pour changer les lieux de travail des membres de la Commission et du personnel essentiel au siège provisoire de la Communauté dans les meilleurs délais ;

15. La Conférence a félicité SEM le Professeur Faustin Archange TOUADERA, Président de la République Centrafricaine, pour sa désignation comme Facilitateur

pour le processus politique en République Gabonaise et lui a exprimé ses remerciements pour sa disponibilité à assumer cette délicate fonction ;

16. La Conférence a exhorté les États membres et la Commission de la CEEAC à tout mettre en œuvre pour appuyer le travail du Président Faustin Archange TOUADERA dans le cadre de cette facilitation ;

17. La Conférence a exhorté la tenue d'un processus politique inclusif entre toutes les parties prenantes et à cet effet a instruit la Commission d'élaborer une Feuille de route relative à la facilitation de la CEEAC dans le cadre du processus du retour rapide à l'ordre constitutionnel en République Gabonaise ;

18. La Conférence exhorte également les partenaires bilatéraux et multilatéraux du Gabon, en particulier l'Organisation des Nations Unies (ONU) à soutenir le processus d'un retour rapide à l'ordre constitutionnel en République Gabonaise où le dialogue politique a toujours été privilégié par les acteurs nationaux en toute circonstance ;

19. La Conférence a adressé une motion de remerciements à Son Excellence Monsieur Teodoro OBIANG NGUEMA MBASOGO, Président de la République de Guinée Équatoriale et Président en Exercice de la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement de la CEEAC, pour son leadership et son engagement pour la paix, la sécurité et la stabilité en Afrique centrale, matérialisés, notamment à travers la convocation de la présente Session Extraordinaire ;

20. La Conférence a, en outre, remercié le Gouvernement de la République de Guinée Équatoriale pour l'appui technique, logistique et financier en vue du plein succès de cette Session Extraordinaire ;

21. La Conférence a, enfin, félicité le Président de la Commission de la CEEAC et son équipe pour le travail abattu en vue de l'organisation de la présente Session Extraordinaire.

Fait à Djibloho, le 04 septembre 2023

Son Excellence Monsieur Teodoro OBIANG NGUEMA MBASOGO, Président de la République de Guinée Équatoriale, Président en Exercice de la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement de la CEEAC

Ambassadeur Gilberto da Piedade VERISSIMO, Président de la Commission de la CEEAC

SANTÉ

Une nouvelle stratégie pour lutter contre la résistance antimicrobienne

Dans le but d'informer les gouvernements africains sur les conséquences liées aux bactéries résistantes aux médicaments qui seraient à l'origine d'environ vingt et sept millions de décès par année sur le continent, il s'est ouvert le week-end dernier à Gaborone, au Botswana, la 73e session du comité régional de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) pour l'Afrique.

Au terme de cette rencontre, les experts et responsables africains œuvrant dans le domaine de la santé ont mis en place une nouvelle politique régionale pour accélérer la lutte contre ce fléau. La résolution vise à renforcer la coordination et la gouvernance de l'action contre l'épineuse question de la résistance antimicrobienne, en améliorant la sensibilisation et la compréhension du problème.

« Ce comité qui a réuni les ministres africains, notamment ceux qui œuvrent dans le domaine de la santé nous a permis d'échanger de front sur la problématique de la résistance antimicrobienne. Une question que nous jugeons cruciale et urgente à résoudre pour sauver la vie des populations africaines », ont déclaré les participants avant d'appeler les Etats africains à se mobiliser pour faire face à ce fléau qui menace actuellement le continent, en intensifiant la

surveillance de la résistance antimicrobienne et en consolidant les réglementations et lois nationales pertinentes.

« L'objectif de cette stratégie régionale est que d'ici à 2030, tous les pays aient une approche opérationnelle qui englobe la santé humaine, animale et environnementale. Ceci, en tenant compte des actions prioritaires qui feront face à la résistance antimicrobienne. L'ensemble des pays devrait également avoir un système de suivi et d'évaluation et mettre en place une plateforme de collecte », ont-ils

précisé.

Selon eux, plus de quatre millions de personnes pourraient mourir à cause de ce fléau. Les pays doivent mettre en œuvre des mesures afin d'optimiser l'utilisation responsable des antimicrobiens dans les établissements de santé d'ici à 2030.

« La menace croissante que représente la résistance antimicrobienne nécessite une action renforcée et soutenue de la part de tous, que ce soient les gouvernements ou les individus, à travers tous les secteurs », a déclaré la directrice régionale de l'OMS

pour l'Afrique, Matshidiso Moeiti. Elle a fait savoir que l'agence onusienne va continuer de soutenir les pays pour renforcer les mesures de riposte efficaces contre la résistance antimicrobienne.

Selon l'OMS, dans le monde environ dix millions de personnes dont quatre millions dans la région africaine pourraient mourir à cause de la résistance antimicrobienne d'ici à 2050. Bien que la plupart des pays africains disposent de plans d'action pour répondre à la résistance antimicrobienne, leur mise en œuvre reste faible à cause d'un manque

d'engagement politique et d'une surveillance antimicrobienne inadéquate. D'autres facteurs concernent les capacités insuffisantes des laboratoires et des moyens permettant de garantir une utilisation optimisée des antimicrobiens et de renforcer la sensibilisation et la compréhension de la menace posée par la résistance antimicrobienne. Il faut aussi ajouter les faibles mesures de prévention et de contrôle des infections ainsi que des services d'eau, d'hygiène et d'assainissement insuffisants qui posent également problème. Le fardeau de la résistance antimicrobienne est également aggravé par le manque d'application des prescriptions et de la réglementation des ventes, d'une utilisation excessive des antibiotiques chez les humains et dans l'alimentation animale, ce qui entraîne une propagation des souches résistantes aux antibiotiques.

Rock Ngassakys

« La menace croissante que représente la résistance antimicrobienne nécessite une action renforcée et soutenue de la part de tous, que ce soient les gouvernements ou les individus, à travers tous les secteurs »

ADIAC

Toute l'actualité
Du Bassin du Congo
EN VIDÉO

www.adiac.tv

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER DE KINSHASA

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo

INSTITUT FRANÇAIS
Congo - Pointe-Noire

PONTON MIZIKI FESTIVAL

30 SEPT > 1^{ER} OCT 2023

EN FACE DE LA VILLA MADIBA,
CÔTE SAUVAGE DE POINTE-NOIRE

© sebastien-gravouil.fr

YOUSSOUPHA • SUSPECT 95
LES BANTOUS DE LA CAPITALE • ZAO • L-HAD
DJ OMZO • DJ MISS MAK • DJ LEUZ ZARAK (ELECTRAFRIQUE)
CONQUERING LIONS • ZINA HOPE • PATERNE MAESTRO
BERLEABILEM • SPIRITANANDA • MACKTOOB • QUEENDORCELLE
HENDRY MASSAMBA • TYTY MEUF A PART • CHORALE IFC



PERENCO
CONGO



TICKET STANDARD 1 JOUR : 2 000 FCFA • 2 JOURS : 3 000 FCFA
TICKET VIP 1 JOUR : 6 000 FCFA • 2 JOURS : 10 000 FCFA
ESPACE ENFANTS 1 JOUR : 1 000 FCFA (CERTAINES ATTRACTIONS PAYANTES)
ESPACE PREMIUM 1 JOUR : 20 000 FCFA • 2 JOURS : 30 000 FCFA
PRÉVENTES À PARTIR DU 1^{ER} SEPTEMBRE À L'IFC DE POINTE-NOIRE



PRÉSERVATION DE LA PLANÈTE

Le pape François appelle à un engagement urgent

Au cours d'une visite inédite en Mongolie, où il a été accueilli avec les honneurs par un défilé de cavaliers mongols, le pape François a appelé à «un engagement urgent» pour protéger la planète, et fustigé la corruption qu'il a qualifiée de «menace sérieuse».



Il s'agissait de sa toute première visite dans ce pays à majorité bouddhiste. Le pape François a loué «la sagesse» de la Mongolie dont beaucoup d'habitants vivent depuis des siècles en harmonie avec la nature tout en appelant à en faire davantage pour protéger l'environnement sur le globe et dans ce pays d'Asie coutumier de la pollution. Le souverain pontife de 86 ans a prôné un «engagement urgent et désormais incontournable en faveur de la protection de la planète Terre».

La Mongolie est l'un des plus gros exportateurs de charbon sur le globe et l'air de sa capitale Oulan-Bator figure régulièrement parmi les plus pollués au monde. De vastes étendues du pays sont également menacées de désertification en raison du changement climatique, du surpâturage et de l'exploitation minière.

Le souverain pontife, qui effectue sa première visite dans ce pays enclavé entre la Russie et la Chine, a été accueilli sur un tapis rouge avec les honneurs de cavaliers mongols défilant en armure métallique.

Noël Ndong

RACISME

Les décès d'Afro-descendants se poursuivent, alerte l'ONU

Le racisme systémique continue d'affecter négativement les personnes d'ascendance africaine dans tous les aspects de la vie, a alerté le Bureau des droits de l'homme de l'ONU, déplorant le manque de participation significative des personnes d'ascendance africaine aux affaires publiques, qui entrave les progrès en matière de justice raciale.

Selon un rapport du Bureau des droits de l'homme des Nations unies publié mardi, les décès de personnes d'ascendance africaine pendant ou après des interactions avec les forces de l'ordre se poursuivent. Le document constate que peu de progrès ont été réalisés pour lutter contre l'impunité - malgré les luttes prolongées des familles qui cherchent à obtenir des comptes et des réparations efficaces. « Des décès pendant ou après des interactions avec les forces de l'ordre continuent d'être signalés, sans que des progrès suffisants soient accomplis en matière de responsabilité et de réparation », a déclaré dans un communiqué le Haut-commissaire aux droits de l'homme de l'ONU, Volker Türk. Les personnes d'ascendance africaine continuent de se heurter à d'immenses difficultés pour participer de manière significative aux affaires publiques dans de nombreux pays en raison du racisme systémique, de la marginalisation et de l'exclusion souvent enracinés dans les héritages de l'esclavage et du colonialisme.



« Les États doivent prendre des mesures fermes pour garantir la justice et la réparation dans ces cas, et mettre en place des mécanismes de contrôle renforcés et indépendants. Il est essentiel qu'ils examinent le rôle que jouent la discrimination raciale, les stéréotypes et les préjugés dans les processus d'application de la loi et de responsabilisation », a ajouté Volker Türk. Pour vaincre le racisme « systémique », le Haut-Commissariat de l'ONU aux droits de l'homme exhorte les États à accélérer leur action en faveur d'une participation significative, inclusive et sûre des personnes d'ascendance africaine à tous les aspects de la vie publique. « Un point de départ essentiel est que les États veillent à ce que les besoins, les expériences et l'expertise des personnes d'ascendance africaine soient au cœur de l'élaboration, de la mise en œuvre et de l'évaluation des politiques. « Rien sur eux sans eux », a souligné Volker Türk.

Par ailleurs, le rapport déplore le

fait que les abus, la discrimination, la surveillance, le harcèlement, l'intimidation, les arrestations et la violence à l'encontre des personnes d'ascendance africaine et des acteurs de la société civile d'ascendance africaine entravent leur participation significative dans les affaires publiques dans de nombreux pays. Le Haut-commissaire a également publié une note d'orientation à l'intention des États sur la mise en œuvre effective du droit de participer aux affaires publiques, dans laquelle il souligne la nécessité urgente d'une action ciblée de la part des États à cet égard. Il a ainsi appelé les États à mettre en place des approches juridiques, politiques et institutionnelles globales et multidimensionnelles, fondées sur des données probantes, pour démanteler le racisme systémique dans tous les domaines de la vie, y compris dans celui de l'application de la loi. Le rapport sera officiellement présenté, le 5 octobre prochain, au Conseil des droits de l'homme des Nations unies.

N.Nd.

www.banquepostale-congo.com

Suivez-nous sur  

 INFORMATION A LA CLIENTELE

La Banque Postale du Congo porte à l'attention de son aimable clientèle, qu'en raison de travaux de rénovation, l'agence Koulounda, sise croisement avenue des 3 martyrs et de la tsiémé, rond-point Koulounda, fermera ses portes à compter du **lundi 11 septembre 2023** pour une durée de **quarante-cinq (45) jours**.

En conséquence, les clients sont invités, pendant la période des travaux, à effectuer leurs opérations dans les autres agences de la ville du **lundi au vendredi de 08h30 à 16h00** et le samedi de **09h00 à 12h00**.

Les Distributeurs Automatiques de Billets resteront fonctionnels.

La Banque Postale du Congo présente ses excuses pour le désagrément causé.



Pour plus d'informations, contactez-nous au 2223

Notre ambition : votre réussite

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAAC NEWSLETTER

L'information du congo et de sa région en un clic !

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informé des principaux faits marquants de l'actualité

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
(+ 242) 05 532 01 09
info@lesdepechesdebrazzaville.fr

MINES

Plaidoyer pour la levée des mesures d'interdiction de la société Boss Mining à Likasi

Reçu récemment en audience par la ministre des Mines, Antoinette Nsamba Kalambayi, le bourgmestre de la commune de Likasi dans la province du Haut-Katanga, Olivier Munongi M'siri, a plaidé pour la reprise des activités du Boss Mining, une entreprise minière placée sous sanctions des autorités étatiques.

Olivier Munongi M'siri a sollicité auprès de la patronne des Mines la levée des mesures d'interdiction infligées à cette entreprise afin de lui permettre de reprendre le service. En tant que fils du même territoire d'où est implantée Boss Mining, Olivier Munongi s'est porté garant d'apporter toutes les preuves des efforts d'amélioration jusque-là réalisés par cette société minière installée dans le territoire de Lubudi, dans la province de Kolwezi.

Un autre sujet abordé au cours de cette audience était la question de l'élection du bourgmestre Olivier Munongi M'siri comme président du réseau francophone dont la cérémonie de son installation interviendra le 16 septembre. Il a personnellement invité la patronne des mines à rehausser de sa présence la manifestation de son installation, demande ayant reçu une réponse positive de la part de la ministre qui a confirmé sa participation.

En réponse à la préoccupation du bourgmestre de Likasi sur la reprise des activités de Boss Mining, la patronne des mines a communiqué à son hôte les directives déjà données quant à ce dossier et lui a mis au parfum de l'équipe de travail qui statue déjà sur la situation dudit conflit entre les deux parties.

Blandine Lusimana

COOPÉRATION

Une délégation de l'UE et le président Tshisekedi devisent sur la situation sécuritaire dans l'Est

Le chef de l'État, Félix-Antoine Tshisekedi, s'est entretenu sur la sécurité dans l'est du pays, le 5 septembre, à Kinshasa avec une délégation de l'Union européenne (UE) conduite par Didier Reynders, commissaire européen à la Justice, en visite de travail en République démocratique du Congo (RDC).

Le président Tshisekedi et Didier Reynders ont échangé sur le processus électoral en cours en RDC et sur la situation sécuritaire dans l'est du pays. « Nous voulons organiser au premier semestre 2024 à Kinshasa, avec la Cour pénale internationale, une conférence internationale sur la justice transitionnelle et la lutte contre l'impunité », a annoncé M. Reynders. Et de poursuivre : « C'est très important de montrer qu'on continue à travailler pour les victimes, contre l'impunité dans toutes les vio-

lences qui peuvent se passer dans l'Est et dans d'autres régions de la RDC ». Selon lui, le président Tshisekedi s'est montré favorable à ce projet. Par ailleurs, Didier Reynders a indiqué que l'UE soutient l'organisation des élections transparentes et crédibles en RDC pour « donner confiance à la population dans les résultats qui viendront à la fin du processus électoral ». Il a fait savoir que le chef de l'État est « tout à fait conscient de cette nécessité ».

Enfin, au cours de cet entretien, les deux parties ont aussi évoqué leur partenariat au niveau du secteur judiciaire. L'UE, en collaboration avec la Cour constitutionnelle de la RDC, le Conseil supérieur de la magistrature et le ministère de la Justice, accompagne la modernisation de l'appareil judiciaire de la RDC, soutient la formation des nouveaux magistrats et participe à l'investissement dans les infrastructures judiciaires.

Alain Diasso

JUSTICE

La FBCP exige la libération du député Jean Marc Kabund

Pour cette association, qui s'appuie sur les prescrits de la Constitution congolaise, personne ne peut être condamné pour ses opinions politiques.

La Fondation Bill-Clinton pour la paix (FBCP) exige la libération pure et simple de l'ancien vice-président de l'Assemblée nationale de la République démocratique du Congo (RDC) et président du parti politique Cap pour le changement (Cach), Jean Marc Kabund. Cette ONG de défense des droits de l'homme note, en effet, que le prononcé de jugement

dans le dossier pénal, le ministère public contre le député Jean Marc Kabund, initialement prévu pour le 6 septembre, est reporté pour le 13 du même mois. Les juges de la Cour de cassation ont motivé cette décision par manque de certains documents, etc. Nonobstant cette motivation, au niveau de la FBCP, cette association

réitère son exigence de l'acquittement pur et simple du député Kabund. Cette ONG pense que, se basant sur le principe de la libre expression consacré par les lois de la République, l'on ne peut condamner une personne pour ses opinions politiques. " La libre expression est garantie dans la Constitution du 18 février 2006 en son article 23", a souligné la FBCP dans un communiqué signé le 6 septembre par son président, Emmanuel Adu Cole.

Lucien Dianzenza

EN VENTE

Matière de lenteur
RECUEIL DE POÉSIE

Je réside dans les mots empruntés aux territoires faibles de la France...
Essentiellement poète Omer Massem est universitaire et acteur culturel. Il vit à Brazzaville en République du Congo. Il est l'auteur de "Le Costeau sans manche" (2011), de "Ne plus voir, Partir ailleurs pour Jean-Baptiste Bismbo-Sambé" (2013), de "Les Fragments sauvagés" (2014), "Matière de lenteur", initialement publié en édition bilingue (français/français) en 2015, est son quatrième recueil de poésie.

15 €

les éditions +

Le droit des marchés publics dans les états membres de la CEMAC
ÉTUDE COMPARÉE

Laurent Tongo

ESSAI

Ne laisse pas la nuit tomber sur tes épaules

Omer MASSEM

POÉSIES DES CINQ CONTINENTS

L'Harmattan

Code des Hydrocarbures du Congo

Roland BEMBELLY

Notes, commentaires, jurisprudence et éléments de droit comparé

Le Commandant Marien Ngouabi (1938-1977)

Un leader charismatique et un modèle pour l'Afrique

Roch Cyriaque GALEBAYI

Préface du Pr Théophile OBENGA

Paradoxe de l'agriculture congolaise

Jacques N'GOULOU

Préface de Jean-Lucien BOUYA, Ministre de l'Agriculture, de la Pêche, de l'Élevage et des Grands Travaux

Les Grandes Femmes sont faites de petites filles

Noëilly Galoy

Édiivre

L'université de la forêt

Avec les Pygmées Akas

Sorel Eta

NOUVELLES TERRES

pub

Le droit de l'urbanisme au Congo

Stratégies publiques de maîtrise foncière et pratiques privées

Rigobert Sabin BANZANI

L'Harmattan Congo-Brazzaville

PRÉSIDENTS ET MINISTRES DU CONGO-BRAZZAVILLE (1958-2021)

Placide Moubouou

INTERVIEW

John Mbombo Mitangu : «L'ADP est prête à affronter les urnes»

Cadre formé à l'ombre de son mentor, Christophe Lutundula, dont il a hérité le tact et le flair politique, Me John Mbombo Mitangu passe aujourd'hui pour l'homme providentiel au sein de l'Alliance des démocrates pour le progrès (ADP). En tant que secrétaire général, il se dévoue corps et âme pour crédibiliser le parti et en faire un véritable pilier au sein de la majorité.

Le Courrier de Kinshasa: Pouvez-vous vous présenter à nos lecteurs ?

John Mbombo Mitangu: Je suis avocat de profession. J'évolue sous plusieurs casquettes dont celle de la politique. Je suis secrétaire général de l'ADP, le parti cher à l'honorable Christophe Lutundula Apala Pen'Apala, actuel vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères et Francophonie dont je suis, par ailleurs, conseiller politique chargé des questions de paix et de sécurité.

L.C.K: Comment l'ADP est-elle structurée ?

J.M.M: C'est depuis 1998 que l'ADP a vu le jour sous le label MSDD (Mouvement de solidarité pour le développement et la démocratie). C'est en 2015 que le parti a pris sa dénomination actuelle à la suite de la session du Conseil national de la refondation tenue à Kinshasa. Le parti a un président national secondé par un vice-président. Il y a un comité exécutif et des fédérations dans chaque province. Nous avons créé une confédération, ou mieux, une interfédération, une sorte de méga-structure regroupant plusieurs fédérations structurées suivant le découpage administratif des provinces. À la base, nous avons des sections et des cellules. Le défi actuel est d'ouvrir davantage le parti à l'extérieur à travers des représentations, notamment à Paris, Bruxelles, Londres, Afrique du Sud, etc.

L.C.K: Est-ce à dire que l'ADP est un parti des masses ?

J.M.M: Nous pensons qu'il vaut mieux avoir un parti des cadres que des masses. Le parti des masses, c'est juste pour déterminer l'encre sociologique que l'on revendique. D'où ma mission de faire de l'ADP un parti à vocation

nationale, c'est-à-dire implanté sur toute l'étendue du pays en concours avec les autres.

L. C.K: S'il vous étiez demandé de faire un pré bilan de votre action à la tête de l'exécutif de l'ADP, que diriez-vous ?

J.M.M: J'ai pris le parti à un moment critique de son histoire. Au sortir des scrutins de 2018, plusieurs partis politiques dont l'ADP ont été plongés dans l'inertie. Bien des ambitions ont été déçues. Certains cadres de l'ADP ont préféré aller lorgner ailleurs. La léthargie s'est installée. C'est sur ces entrefaites que j'ai commencé, en tant que président de l'inter fédéral du Kasai oriental, à reconstituer le parti. Dans la foulée, il a plu à l'autorité de référence, Christophe Lutundula, de jeter son dévolu sur ma modeste personne en me nommant secrétaire général.

L.C.K: Quelles ont été vos premières actions ?

J.M.M: J'ai vu que mes prédécesseurs avaient déjà posé les jalons. J'ai, dans un premier temps, surfé sur la visibilité du parti. Aujourd'hui, grâce aux initiatives prises, on sait désormais nous identifier. Il y a aussi des descentes effectuées sur le terrain pour redynamiser les structures du parti, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays. Le plus important est que nous avons engagé l'ADP sur la voie des échéances électorales.

L.C.K: Mais l'ADP n'est pas aussi connue comme l'est son géniteur. Comment expliquez-vous cela ?

J.M.M: À l'époque, j'avais animé une matinée politique à la Fikin sur le thème « Élevons l'ADP à la taille de son leader ». Il nous faut, plus que jamais, reblayer le vide existant entre le parti et son lea-

der de sorte que les deux puissent évoluer sur un même piédestal en termes de notoriété et d'efficacité. Tel est notre idéal. Christophe Lutundula est notre pylône, c'est une personnalité marquante dont l'intelligence fait l'unanimité au sein de toute la classe politique congolaise. Mais il lui faut un socle pour continuer à exister politiquement et, ce socle, c'est son parti politique.

L.C.K: L'ADP est-elle prête à aller aux élections ? Si oui, à quel niveau de scrutin entendez-vous postuler ?

J.M.M: (Rires) Oui, l'ADP est prête. Nous avons des candidats à tous les niveaux à commencer par la Présidence de la République. Notre candidat est Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo. Nous allons aussi aligner des candidats à la députation nationale, à la députation provinciale, aux municipales et locales.

L.C.K: Parlez-nous un peu de votre projet social.

J.M.M: L'ADP est porteuse d'un projet de société contenu dans son manifeste. Ce document contient nos différents projets sur le plan de la gestion de la res publica et de la démocratie. On y retrouve également nos idées-forces sur l'État, sa refondation, son rôle, sa forme, etc. Nous veillons à ce que ces idées soient matérialisées. Nous sommes des démocrates et, en tant que tel, nous nous attelons à l'exterioriser via les actes que nous posons au quotidien.

L.C.K: Êtes-vous sûrs de la tenue effective des élections d'ici décembre 2023 ?

J.M.M: L'organisation des élections est tirée de la volonté politique des dirigeants. Le président Félix Tshisekedi n'a cessé de marteler sur le respect du délai constitutionnel. La Céni a été mise en

place et investie. Elle a publié son calendrier électoral. Le processus électoral a débuté avec l'enrôlement, l'identification des électeurs et la révision du fichier électoral. On a récemment ouvert les BRTC pour réceptionner les candidatures à la députation nationale puis provinciale. Les listes provisoires ont été publiées. Maintenant, c'est au tour des municipales. Donc, on a ouvert le ban. Tout porte à croire qu'il y aura bel et bien élections le 20 décembre prochain.

L.C.K: Entre-temps, l'idée du dialogue fait son chemin.

J.M.M: Le dialogue signifie le recul. Au lieu d'évoluer, nous reculons, c'est-à-dire on fait table rase des acquis déjà engagés au nom du partage et de la congestion du pays. On aura ainsi perdu du temps inutilement.

L.C.K: L'opposition y tient mordicus.

J.M.M: L'impréparation est à la base de cette fixation. Certains ont battu en retraite, d'autres comme le PPRD ne sont pas prêts. Ils ont peur du vote-sanction de la population. Ils veulent utiliser le dialogue comme une voile pudique pour cacher leur opprobre.

L.C.K: Mais le fichier électoral continue de poser problème.

J.M.M: Le fichier n'a-t-il pas été audité ? Est-ce que la loi électorale prévoit un audit externe ? C'est par élégance politique qu'on a procédé à l'audit pour mettre tout le monde d'accord. Cela a été fait. Moi, j'estime que c'est un faux-fuyant. Allons seulement aux élections. S'ils se sont déjà déclarés non partants, qu'ils se taisent et laissent ceux qui sont en lice de pouvoir parler. Le bateau va bientôt accoster. Que chacun se prépare.

*Propos recueillis
par Alain Diasso*



VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

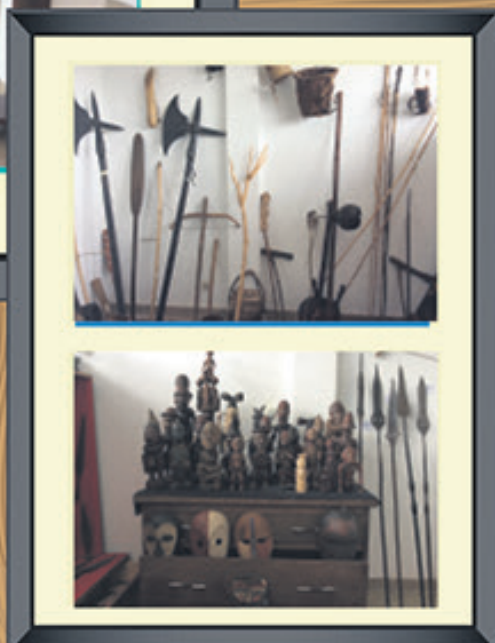
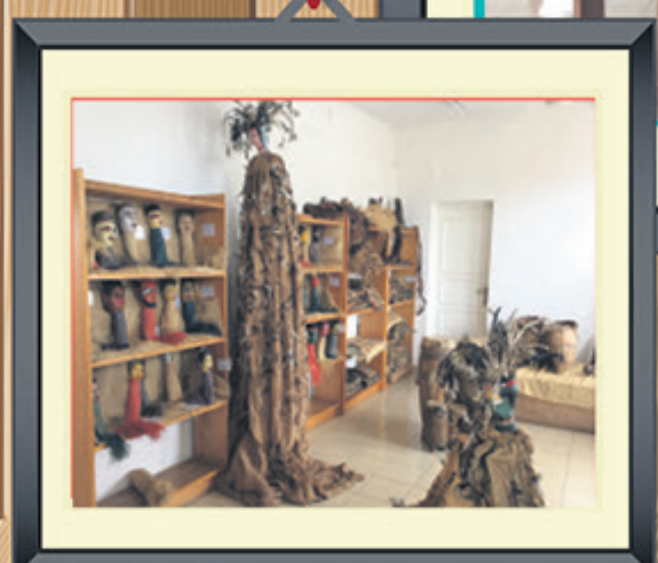
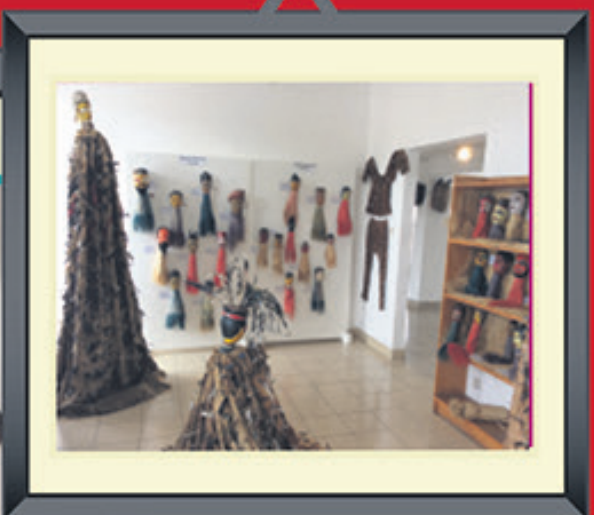
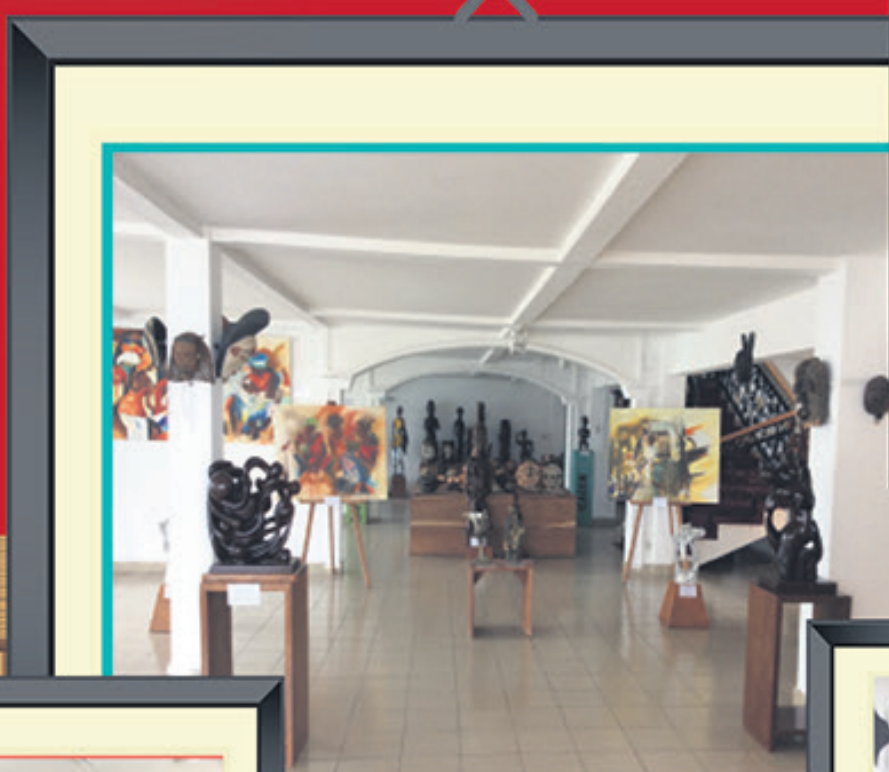
SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE

Musée du Bassin du Congo



L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition
à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo.

DERNIERS HOMMAGES

Marlène Longange membre à titre posthume d'Apro 7

L'Association des professionnels du 7^e art (Apro 7) lui a reconnu cette qualité « de manière exceptionnelle », le 6 septembre, et va lui délivrer une carte quitte à honorer la mémoire de l'actrice au mérite récompensé à l'international, notamment à l'African Movie Academy Awards (AMAA) 2011 au Nigéria.

Fort pathétique, la cérémonie funéraire en hommage à Marlène Longange organisée à la Salle Mongita, siège de la Compagnie nationale du théâtre congolais ou le Théâtre national congolais a révélé les nombreux mérites de la disparue. Faisant suite aux nombreux témoignages rendus à la veillée mortuaire, la nuit 5 septembre, la défunte actrice y a reçu une reconnaissance particulière de la part de l'Apro 7. En effet, l'association s'est jointe au Théâtre national, dont elle faisait partie jusqu'à sa mort, pour lui rendre des hommages dignes de son talent. Et, reproché de ne l'avoir pas reconnue comme son membre de son vivant, Marlène n'était pas signataire de la charte de l'Apro 7 conférant cette qualité, l'association a fait amende honorable. Elle l'a officiellement admise au rang de ses membres effectifs à titre posthume à la cérémonie tenue peu avant son inhumation le 6 septembre.

Le cinéaste Patrick Ken Kalala, mandaté par l'association, a rappelé du reste que « la

mission d'Apro 7 est d'accompagner toute personne œuvrant dans le cinéma ». Elle avait donc espéré lui faire signer la charte dès son rétablissement. Mais le décès intervenu le 10 août n'a donc pas permis la réalisation de ce projet. Aussi est-ce « de manière exceptionnelle », a dit Ken Kalala, « nous déclarons Marlène membre d'Apro » et digne de « recevoir sa carte à titre posthume » attestant cette qualité.

Marlène, une artiste complète

Une quinzaine d'anciens de l'Inas, l'école d'application de l'Institut national des arts (INA) où Marlène Longange a appris l'abécédaire de l'art dramatique, lui a tout aussi reconnu de nombreux mérites. « Aujourd'hui, la consternation est grande », a dit la comédienne et actrice Annie Biasi-Biasi. Ajoutant que de tous « Marlène est celle qui a rempli toutes les cases des talents artistiques des arts de la scène. Elle a été danseuse, percussionniste, chanteuse et comédienne ». Et, considérant l'obligation à charge de tous les finalistes de l'Inas de



monter un spectacle d'improvisation, « Marlène a rempli aussi la fonction d'une metteuse en scène », a encore renchéri la comédienne susmentionnée. Pour elle, il n'en

est pas une autre parmi les anciens de l'Inas à avoir réussi à accomplir un pareil parcours. Force est donc de constater que « Marlène était une artiste complète ». Et de conclure : «

Pour l'Inas, c'est un énorme talent que nous venons de perdre. Nous étions fiers chaque fois de citer ces noms qui faisaient notre fierté ».

Comme l'a rappelé, pour sa part, le Théâtre national, feu Marlène Longange a embrassé la carrière artistique en qualité de comédienne. C'est au Crasa, le Centre de recherche en art du spectacle africain du Pr Mwambayi qu'elle a fait ses débuts. Puis, elle a fait partie de la troupe de théâtre Les Intrigants et a intégré la Compagnie du Théâtre national congolais en 2014. Elle y a laissé ses marques en jouant notamment avec brio le rôle de Maman Makasi dans « Une saison au Congo » d'Aimé Césaire. Notons qu'en parallèle de sa brillante carrière menée sur les planches, Marlène a aussi fait ses preuves au cinéma. Elle a été primée « meilleure actrice de second rôle » à l'AMAA au Nigeria, en 2011, pour sa prestation dans le premier long métrage de Djo Munga, Viva Riva ! Il convient de souligner aussi que, comme l'a soutenu le Théâtre national, il y a aussi la marque de « ses empreintes inoubliables dans le film Matshozi et la série télévisée Mpangi'ami ».

Nioni Masela

« La mission d'Apro 7 est d'accompagner toute personne œuvrant dans le cinéma ». Elle avait donc espéré lui faire signer la charte dès son rétablissement.

Mais le décès intervenu le 10 août n'a donc pas permis la réalisation de ce projet. Aussi est-ce « de manière exceptionnelle », a dit Ken Kalala, « nous déclarons Marlène membre d'Apro » et digne de « recevoir sa carte à titre posthume » attestant cette qualité.



Des anciens de l'Inas rendant hommage à la mémoire de Marlène Longange/Adiac



AMBASSADE DE FRANCE EN REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS D'APPEL DE CANDIDATURES

CESSION D'UNE VILLA DOMANIALE

Villa L11 – Plateau DCM Quartier CCF République du Congo
Brazzaville



Vendeur : Ambassade de France en République du Congo

Modalité de présentation des offres : Une notice décrivant les modalités de présentation des offres par les candidats peut être retirée à l'Ambassade de France en République du Congo au secrétariat général d'Ambassade

Renseignements et visites : Tous les renseignements peuvent être obtenus auprès du secrétariat général d'Ambassade
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
Secretariat : 06 511 88 47
06 704 88 84
La consultation du dossier peut être effectuée sur place à cette même adresse.
Les visites s'effectuent sur rendez-vous.

Date limite de réception des candidatures : 6 octobre 2023 à 12h00



AMBASSADE DE FRANCE EN REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS D'APPEL DE CANDIDATURES

CESSION D'UNE VILLA DOMANIALE

Villa L12 – Plateau DCM Quartier CCF République du Congo
Brazzaville



Vendeur : Ambassade de France en République du Congo

Modalité de présentation des offres : Une notice décrivant les modalités de présentation des offres par les candidats peut être retirée à l'Ambassade de France en République du Congo au secrétariat général d'Ambassade

Renseignements et visites : Tous les renseignements peuvent être obtenus auprès du secrétariat général d'Ambassade
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
Secretariat : 06 511 88 47
06 704 88 84
La consultation du dossier peut être effectuée sur place à cette même adresse.
Les visites s'effectuent sur rendez-vous.

Date limite de réception des candidatures : 6 octobre 2023 à 12h00



AMBASSADE DE FRANCE EN REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS D'APPEL DE CANDIDATURES

CESSION D'UNE VILLA DOMANIALE

Villa L17 – Plateau DCM Quartier CCF République du Congo
Brazzaville



Vendeur : Ambassade de France en République du Congo

Modalité de présentation des offres : Une notice décrivant les modalités de présentation des offres par les candidats peut être retirée à l'Ambassade de France en République du Congo au secrétariat général d'Ambassade

Renseignements et visites : Tous les renseignements peuvent être obtenus auprès du secrétariat général d'Ambassade
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
Secretariat : 06 511 88 47
06 704 88 84
La consultation du dossier peut être effectuée sur place à cette même adresse.
Les visites s'effectuent sur rendez-vous.

Date limite de réception des candidatures : 6 octobre 2023 à 12h00



AMBASSADE DE FRANCE EN REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS D'APPEL DE CANDIDATURES

CESSION D'UNE VILLA DOMANIALE

Villa L17 – Plateau DCM Quartier CCF République du Congo
Brazzaville



Vendeur : Ambassade de France en République du Congo

Modalité de présentation des offres : Une notice décrivant les modalités de présentation des offres par les candidats peut être retirée à l'Ambassade de France en République du Congo au secrétariat général d'Ambassade

Renseignements et visites : Tous les renseignements peuvent être obtenus auprès du secrétariat général d'Ambassade
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
Secretariat : 06 511 88 47
06 704 88 84
La consultation du dossier peut être effectuée sur place à cette même adresse.
Les visites s'effectuent sur rendez-vous.

Date limite de réception des candidatures : 6 octobre 2023 à 12h00

CHAMPIONNATS NATIONAUX DE BASKETBALL

L'Etoile du Congo s'impose sur le fil devant AVR

L'Etoile du Congo s'est imposée au gymnase Maxime-Matsima à Makélékélé chez les seniors messieurs (82-80) devant Avenir du rail, au terme d'un match comptant pour la deuxième journée à suspense et à rebondissements.

Les deux équipes étaient à égalité, au terme du temps réglementaire 72 partout. Les cinq minutes de prolongation accordées ont permis aux Stelliens de s'imposer de justesse.

Dans l'autre rencontre de ce championnat national, l'Interclub a dominé le Club athlétique renaissance aiglons (Cara) 54-50. C'est la deuxième victoire de l'équipe seniors hommes d'Interclub en autant de match. Le Cara, quant à lui, s'était imposé 74-44, devant BBS lors de la première journée disputée le 4 septembre.

Chez les seniors dames, Brazza basket a concédé sa deuxième défaite dans la compétition en s'inclinant cette fois-ci devant Interclub (27-51). Au gymnase Etienne- Monga, Anges noirs basketball a pris le meilleur sur BBS (59-09). Chez les juniors, Patronage a courbé l'échine devant BBS (24-43). Au gymnase D'Ornano, l'AS



Otohô s'est imposée devant Black Lion (52-41) puis AVR a battu à l'Ecole militaire préparatoire Général Leclerc Olym-

nique (84-43).

Chez les cadets, Inter de Brazzaville a dominé Lion du Kouilou (62-45) au gymnase Maxime-Matsima. Au stade

D'Ornano, AS Otohô a battu Prince d'art (82-40) puis Etoile s'est inclinée devant AVR (41-44).

La compétition, qui a démar-

L'Etoile du Congo s'impose in extremis Adiac ré le 4 septembre, va consacrer les nouveaux champions du Congo le 10 septembre au terme des finales.

James Golden Eloué

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



* CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



CLIMAT

Denis Sassou N'Guesso appelle à une nouvelle architecture de financement

Le chef de l'Etat congolais a appelé, le 5 septembre à Nairobi, au Kenya, à la mise en place d'une nouvelle architecture de financement du climat.

S'exprimant en marge du sommet africain sur le climat, il a déclaré que la question du financement du climat était cruciale pour la préservation de la biodiversité, la garantie de la paix civile et l'épanouissement des populations.

Après avoir salué les assises de la capitale kenyane, qui ont connu la participation des représentants de plusieurs pays et des institutions internationales, le président de la Commission climat du Bassin du Congo a évoqué d'autres rendez-vous importants précédant la COP 28 prévue en décembre prochain à Dubaï, aux Emirats arabes unis.

Il a notamment fait allusion aux discussions de haut niveau sur la création d'un



Le président Denis Sassou N'Guesso au sommet africain sur le climat à Nairobi, au Kenya. DR

marché carbone souverain mondial au cours de l'assemblée générale de l'Onu à New

York, aux Etats-Unis d'Amérique, en mi-septembre et au sommet des trois plus grands

bassins tropicaux du monde qui se tiendra du 26 au 28 octobre à Brazzaville.

« Un sommet creuset d'une coopération entre le Bassin du Congo, celui de l'Amazonie et celui du Boréo-Mékong-Asie du Sud-Est », a indiqué Denis Sassou N'Guesso, ajoutant que ces trois bassins concentrent 80% de la biodiversité mondiale.

La rencontre de la capitale congolaise visera, a-t-il précisé, à soutenir les efforts des Nations unies, en faveur de la restauration et la conservation des forêts tropicales, des tourbières et des mangroves ; à mettre en place une plateforme de propositions et à établir un rapport de force capable de peser sur les résolutions de la COP 28.

Christian Brice Elion

L'Afrique demande investissements et réformes financières pour libérer son potentiel vert

Les dirigeants africains ont appelé mercredi la communauté internationale à les aider à faire fructifier le potentiel du continent dans la lutte contre le réchauffement climatique, via des investissements et une réforme du système financier international, en clôture d'un sommet historique.

Le premier Sommet africain sur le climat visait à mettre en valeur les ressources inexploitées pour les énergies renouvelables, afin de permettre aux pays africains de se développer économiquement tout en participant à la lutte contre le réchauffement climatique, dont ils sont une des principales victimes. «L'Afrique possède à la fois le potentiel et l'ambition d'être un élément essentiel de la solution mondiale au changement climatique», affirment les participants dans leur déclaration finale commune, baptisée «Déclaration de Nairobi».

Mais pour libérer son potentiel «à une échelle susceptible de contribuer de manière significative à la décarbonation de l'économie mondiale, il faudra multiplier les flux actuels de financement du développement et des investissements», affirment-ils.

Ils demandent notamment pour cela «une nouvelle architecture de financement adaptée aux besoins de l'Afrique y compris la restructuration et l'allègement de la dette», dont le fardeau pèse lourdement sur leurs économies. Un total de 23 milliards de dollars

(21,3 milliards d'euros) d'investissements internationaux ont également été promis durant les trois jours de sommet, a déclaré William Ruto, dont 4,5 milliards de dollars (4,1 milliards d'euros) venant des Emirats arabes unis pour les énergies propres en Afrique.

«Position commune»

Cette Déclaration de Nairobi, sous l'égide de l'Union africaine, «servira de base à la position commune de l'Afrique dans le processus mondial sur le changement climatique jusqu'à la COP28 et au-delà».

Le sommet de Nairobi a lancé quatre mois de réunions internationales abordant les questions climatiques, qui se poursuivent ce week-end avec un sommet du G20 en Inde et culmineront avec la conférence de l'ONU sur le climat (COP28) de Dubaï fin novembre, où s'annonce une vive bataille sur la fin des énergies fossiles.

Le consensus n'a pas été chose aisée au sein d'un continent où vivent 1,4 milliard d'habitants dans 54 pays politiquement et économiquement divers n'est pas aisé, certains gouvernements



Les dirigeants africains au sommet sur le climat. DR

militant pour un avenir tourné vers les énergies renouvelables quand d'autres dépendent de leurs ressources de combustibles fossiles.

Avec une population jeune et de vastes ressources naturelles, l'Afrique fait valoir qu'elle est essentielle pour bâtir une alternative aux combustibles fossiles polluants. Outre un potentiel naturel pour générer directement des énergies propres (solaire, éolien, géothermie...), le continent abrite également 40% des réserves mondiales de cobalt, de manganèse et de platine, essentiels pour les batteries et les piles à hydrogène.

Dans leur communiqué commun,

les participants ont affirmé leur volonté d'augmenter, avec l'aide de la communauté internationale, sa capacité de production d'énergies renouvelables de 56 gigawatts en 2022 à au moins 300 gigawatts d'ici 2030.

«Conditions équitables»

Les défis restent immenses dans un continent où 500 millions de personnes n'ont pas accès à l'électricité. Les pays africains sont notamment paralysés par le fardeau croissant de leur dette. Plusieurs dirigeants du continent, mais aussi Antonio Guterres et l'Emirati Sultan al Jaber, ont appelé mardi à une réforme du système financier interna-

tional - un système «dépassé, injuste et dysfonctionnel», selon le chef de l'ONU - pour l'adapter aux exigences de la lutte contre le réchauffement climatique.

«Nous exigeons des conditions équitables pour que nos pays puissent accéder aux investissements nécessaires pour libérer leur potentiel et le traduire en opportunités», a déclaré William Ruto.

Les dirigeants africains ont également rappelé les riches pays pollueurs à honorer leur engagement de fournir, d'ici 2020, 100 milliards de dollars par an en financement climatique aux pays les plus pauvres.

AFP